

Décembre 2014

Bois d'Arcy

www.boisdarcy.fr

Le journal

N°112

MARCHÉ COUVERT

- Nouveautés
- Animations
- Travaux



RÉUSSITE ÉDUCATIVE
QUATRE NOUVEAUX TABLEAUX
NUMÉRIQUES À L'ÉCOLE VIGÉE-LEBRUN



VOIRIE
LANCEMENT DU PLAN PLURIANNUEL
DE RÉFECTION DES RUES



MAIRIE
EXTENSION DES HORAIRES
POUR FACILITER VOS DÉMARCHES

► MAIS AUSSI : LES NOUVEAUX HORAIRES EN MATERNELLE, LA POLICE MUNICIPALE, UNE PERMANENCE EMPLOI,...

Infos

Allô Monsieur le Maire ?

Jeudi 18 décembre,
de 18h30 à 19h30.
01 30 45 83 99.

Conseil municipal

Mardi 16 décembre à 20h30,
à l'Hôtel de Ville.
Salle du Conseil.

Newsletter

Pour recevoir les actualités,
événements, sorties et toutes
les informations municipales,
abonnez-vous à la lettre
d'information numérique
en vous inscrivant sur
www.boisdarcy.fr.

Journal en ligne

Vous pouvez consulter
et télécharger chaque mois
Bois d'Arcy Le Journal sur
www.boisdarcy.fr.

Bois d'Arcy Le journal n°112

Directeur de la Publication : Philippe Benassaya,
Maire - Crédit photos : Ville de Bois d'Arcy sauf
mention particulière (couverture 1 © Artur
Marciniec - Fotolia.com) - Rédacteur en chef :
Myriam de Peretti - Rédaction : Frédéric
Génipa, Mathilde Capillon, Myriam de Peretti -
Conception : Ingrid Hubert Pain - Mise en page :
Ingrid Hubert Pain, Sylvia Pic - Impression
(7900 ex) : Imprimerie RAS - Publication : Tous les
mois - Distribution (6500 ex) : ABC Distribution

Pour tout renseignement :
Direction de la Communication : 01 30 45 86 81
Courriel : communication@boisdarcy.fr

Hôtel de Ville - 2 avenue Paul Vaillant-Couturier -
01 30 45 83 83 - www.boisdarcy.fr.
Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec le
Maire ou les élus 01 30 45 83 10.



Sommaire

- 3 ÉDITO
- 4 RETOUR EN IMAGES
- 5 TRAVAUX
- 6 SÉCURITÉ
- 7 SERVICES PUBLICS
- 8 - 10 DOSSIER - DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE LOCAL
- 11 RÉUSSITE ÉDUCATIVE
- 12 - 13 ANIMATIONS
- 14 VIE ASSOCIATIVE
- 15 CULTURE
- 16 - 17 SORTIR
- 18 - 19 INFORMATIONS PRATIQUES,
LIBRE EXPRESSION
& CARNET

À ne pas manquer ce mois-ci...



TRAVAUX P.5

Réfection de voiries, propreté
et fleurissement à l'automne.



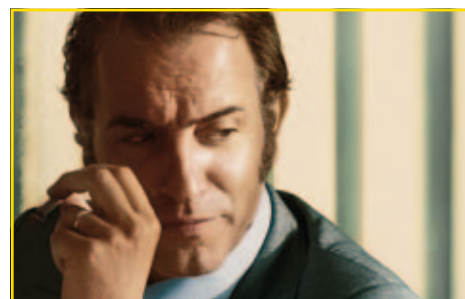
SÉCURITÉ P.6

Police municipale et vidéo protection
pour faire face à l'insécurité.



VIE ASSOCIATIVE P.14

De belles prouesses sportives
par nos champions locaux.



CINÉMA P.16

Les films à l'affiche en décembre
au cinéma de la Grange.



Philippe BENASSAYA

Maire de Bois d'Arcy
Vice-président
de Versailles Grand Parc

**« Une nouvelle
agglomération de
800 000 habitants
est inacceptable »**

QUEL AVENIR POUR NOTRE INTERCOMMUNALITÉ ?

La loi de modernisation de l'action publique prévoit un regroupement des intercommunalités qui est tout simplement inacceptable.

Une gestion de proximité impossible

La proposition initiale du Préfet de Région suppose une fusion de Versailles Grand Parc (VGP) avec 4 autres agglomérations :

Saint Quentin-en-Yvelines (CASQY), Le Plateau de Saclay (CAPS), Europ'Essonne (CAEE) et L'Ouest Parisien (CCOP). S'y ajouteraient les communes de Vélizy, Verrières-le-Buisson, Wissous, Coignières et Maurepas.

Cette nouvelle communauté d'agglomération serait alors la plus grande de France : 57 communes et 800 000 habitants ! Comme la plupart des élus des collectivités concernées, nous ne trouvons pas cette proposition acceptable. Nous estimons qu'il serait impossible de mettre en place une gestion intercommunale de proximité dans de telles conditions. Ce serait même incohérent, inefficace et inacceptable.

Un territoire incohérent

Au niveau des compétences exercées, nous serions contraints de nous aligner sur celles de Saint-Quentin-en-Yvelines, que nous sommes loin d'avoir à VGP. Nos coûts de fonctionnement et frais d'investissement exploseraient.

Une structure inefficace

Sur le plan financier, aujourd'hui VGP n'est pas endettée alors que la CASQY affiche un taux d'endettement de plus de 400 M€. Le cumul des dettes impacterait de plein fouet notre fiscalité. De plus, cet amalgame contre nature ne pourrait déboucher sur aucun projet d'envergure.

Un projet inacceptable

Ce regroupement aurait comme incidence la création d'une « super technostructure » qui éloignerait davantage les services publics de la population. Comment garantir une proximité de qualité à cette échelle dans un tel millefeuille administratif ? Comment garantir et préserver la cohérence de nos territoires ?

La mobilisation est importante contre ce projet. VGP a d'ores et déjà délibéré en ce sens en juin dernier et le conseil municipal de Bois d'Arcy vient de voter un avis défavorable à cette proposition. Nous sommes convaincus que cet empilement administratif et politique n'est pas souhaitable et nous nous engagerons aux côtés des élus de VGP afin d'être entendus par le Gouvernement.

Vous pouvez compter sur notre détermination pour le bien de tous les Arcisiens.



*Le Maire
et l'ensemble du conseil municipal
vous souhaitent d'excellentes
fêtes de fin d'année.*





▲ CENTENAIRE 14/18 / DU 8 AU 13 NOVEMBRE

Pendant 6 jours, la Ville a commémoré le centenaire de la Grande Guerre. Vous avez été nombreux à participer aux manifestations organisées pour l'occasion. Des moments riches en émotions et en découvertes pour ne pas oublier mais aussi pour transmettre aux jeunes générations : rencontres, lectures, spectacles, exposition, cinéma et commémoration (avec la participation exceptionnelle du piquet de la Préparation Militaire Marine). Un grand merci à toutes et à tous pour ce bel hommage rendu aux Arcisiens morts pour la France.



▲ CROSS DU COLLÈGE MOZART / 5 NOVEMBRE

Il faisait « *frisquet* » ce mercredi matin, mais c'est finalement sous un beau soleil que s'est déroulée l'édition 2014 du traditionnel cross du collège en forêt domaniale de Bois d'Arcy. Une organisation bien rodée (grâce à la mobilisation de l'ensemble des acteurs de l'éducation, l'aide logistique des services municipaux et les récompenses de l'Office Municipal des Sports) qui a permis aux collégiens de se retrouver dans une ambiance conviviale.



▲ RÉUNION DES ACTEURS ÉCONOMIQUES LOCAUX / 13 NOVEMBRE

Le premier rendez-vous entre les acteurs économiques locaux et la municipalité a réuni près de 50 entrepreneurs et commerçants arcisiens. L'occasion pour Jean-Philippe Luce, Adjoint au Maire en charge du Développement économique, en présence de M. le Maire, de présenter les actions menées en matière d'accompagnement des entreprises qui représentent l'emploi et le dynamisme local. De nombreux échanges ont ponctué cette soirée propice à instaurer une relation gagnant-gagnant.



◀ PORTES OUVERTES DU RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES / 22 NOVEMBRE

À l'occasion de la journée nationale des assistantes maternelles, le relais assistantes maternelles de Bois d'Arcy a ouvert ses portes le temps d'une matinée. Les familles ont pu découvrir ce lieu d'éveil fréquenté par leurs enfants, échanger et rencontrer les assistantes maternelles et le personnel municipal. Un agréable moment de convivialité, souligné par la présence du Maire et d'Amélie Golka, Adjointe au Maire en charge de la Petite Enfance.

■ ■ ■ CADRE DE VIE

Lancement de la rénovation pluriannuelle de la voirie

L'amélioration du cadre de vie des Arcisiens fait partie des priorités de l'équipe municipale. Dès le mois de novembre, la réfection de la rue Paul Gauguin et de l'avenue Toulouse-Lautrec a été engagée. Un grand nettoyage a été réalisé dans les quartiers cet automne et une voiture électrique a été livrée pour aider les équipes de propreté de la Ville dans leur action.

Face à la dégradation importante de la voirie sur Bois d'Arcy, l'équipe municipale engage un grand plan pluriannuel de rénovation de nos rues. Celui-ci a démarré avec la réfection de la rue Paul Gauguin et de l'avenue Toulouse-Lautrec au cours du mois de novembre. Ce sont près de 600 mètres de couche de roulement qui sont ainsi refaits à neuf avant l'hiver. Des travaux d'accessibilité et de sécurité (création d'un passage surélevé pour personne à mobilité réduite avenue Toulouse-Lautrec) et la reprise des trottoirs sont au programme. L'ensemble de ces travaux est réalisé pour un montant global de 170 000 €. Au second semestre 2015, ce sera au tour de la rue d'Arcy de bénéficier d'une réfection complète intégrant enfouissement des réseaux, éclairage public et mobilier urbain, signalisation et mise en accessibilité.



L'AVENUE TOULOUSE-LAUTREC EN COURS DE TRAVAUX

Opération « coup de balai »

Avec l'automne, les équipes de nettoyage sont à pied d'œuvre pour rendre à nos rues leur propreté. Cette tâche difficile face à la tombée incessante des feuilles de l'automne ne décourage pas les équipes des espaces verts. Les agents municipaux s'activent au quotidien pour minimiser ces nuisances dans tous les quartiers.



LES ÉQUIPES MUNICIPALES RAMASSENT LES FEUILLES MORTES DE L'AUTOMNE DANS LE QUARTIER DU LOTISSEMENT



68 000 bulbes plantés

En prévision du printemps prochain, les services techniques ont planté 68 000 bulbes de fleurs au cours du mois d'octobre. Grâce à une machine spéciale louée pour l'occasion, tulipes, jonquilles et autres muscaris fleuriront dans toute la ville à la sortie de l'hiver 2015. Des thèmes de couleurs différentes viendront égayer les espaces verts communaux.



JÉRÉMY DEMASSIET, ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT, DU CADRE DE VIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ACCOMPAGNE LES ÉQUIPES LORS DE LA PLANTATION DES BULBES EN PRÉVISION DU FLEURISSEMENT DE PRINTEMPS

Bois d'Arcy passe à l'électrique

Engagée dans une démarche de développement durable, la Ville a commandé pour un montant de 24 500 € (hors subventions), son premier véhicule électrique. Cette « camionnette-benne » est affectée aux équipes en charge de la propreté de la voirie.



LE GOUPIL, PREMIER VÉHICULE ÉLECTRIQUE DE LA VILLE

Un seul avertissement pour le stationnement gênant

Face à l'incivilité persistante relative au stationnement gênant, la Ville a décidé de sécuriser la circulation piétonne et routière en ne délivrant plus qu'un seul avertissement, au lieu de deux, en cas de stationnement gênant. À partir de janvier, dès la deuxième infraction, la verbalisation du véhicule sera effective.

ALERTE AU VOL PAR RUSE

La Ville de Bois d'Arcy vous invite à la plus grande vigilance face à la recrudescence des délits de fausses qualités ou vol par ruse. Vérifiez l'identité de la personne qui frappe à votre porte : méfiez-vous de faux employés EDF-GDF, de la Poste, de France Télécom, des faux policiers ou gendarmes et autres usurpateurs de qualité : exigez la présentation de la carte professionnelle, même si la personne est en uniforme, quitte à vérifier téléphoniquement la réalité de la mission.

En cas de doute, n'hésitez pas à appeler la police (17) ou la mairie (01 30 45 83 83).

■ ■ ■ DÉMOCRATIE LOCALE

La police municipale s'installe à Bois d'Arcy

La sécurité est un droit pour chaque Arcisien. Pour atteindre cet objectif, la municipalité débute le déploiement progressif d'une police de proximité dès la fin de cette année. Présence sur le terrain, lutte contre la délinquance, sécurité routière et protection des personnes seront au cœur de son action.

Le poste de police municipale, actuellement en cours d'aménagement, ouvrira au public dès le début de l'année 2015 au 6 av. Paul Vaillant-Couturier (bâtiment anciennement occupé par les services techniques). Avec la création dès à présent d'un poste d'assistante de police municipale chargée de l'accueil et de la gestion administrative (par redéploiement des effectifs communaux) et l'intégration des trois agents de sécurité de la voie publique (ASVP), il s'agit de la première étape du projet de renforcement de la sécurité, voulu par l'équipe municipale et attendu par les Arcisiens.

Des policiers municipaux recrutés en 2015

Un chef de police municipale sera recruté au premier trimestre 2015. Il sera chargé d'encadrer les 3 ASVP



et, à terme, 3 autres policiers municipaux viendront renforcer la brigade. La présence accrue d'une police de proximité contribuera à lutter contre les cambriolages et la petite délinquance, améliorer la sécurité routière et le stationnement. La montée en puissance de ce service se fera progressivement au regard des moyens financiers de la commune. En attendant, vous pouvez d'ores et déjà communiquer avec la police municipale sur leur adresse courriel : police.municipale@boisdarcy.fr.

■ ■ ■ VIDÉOPROTECTION

« Multiplier par trois le nombre de caméras à Bois d'Arcy »



Laurent Brot,
Adjoint au Maire
en charge de la
Sécurité, de la
Circulation et
des Transports

Pourquoi voulez-vous installer plus de caméras de vidéoprotection à Bois d'Arcy ?

Disposant de quatre caméras actives, Bois d'Arcy est clairement sous-équipée dans ce domaine. La vidéoprotection est un complément indispensable à l'action de la police municipale mais également à celle de la Police Nationale. Elle permet de renforcer la lutte contre les principaux faits de délinquance que subit Bois d'Arcy : cambriolages, incivilités, agressions, incendies volontaires.

Quelles sont vos priorités sur le sujet ?

La vidéoprotection sera développée en priorité aux abords des établissements publics et plus particulièrement à proximité des établissements

scolaires afin de dissuader les comportements non adaptés (vitesses excessives, incivilités, intrusions) et de renforcer la surveillance dans le cadre du plan Vigipirate. Elle sera également déployée dans les quartiers où la petite délinquance se manifeste.

Quel est votre objectif à court terme ?

Notre objectif est de multiplier par trois le nombre de caméras à Bois d'Arcy durant l'année 2015 puis de développer régulièrement le réseau sur l'ensemble de la mandature. Sept nouveaux emplacements sont actuellement en cours d'étude avec la Police Nationale et la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc. D'autres sont déjà envisagés.

■ ■ ■ MODERNISER LE SERVICE PUBLIC

Extension des horaires en Mairie pour mieux vous servir

Dans le cadre du projet de modernisation des services publics, la Ville met en place à compter du 8 janvier 2015 une nocturne et de nouvelles permanences des services municipaux.

Une nocturne le jeudi soir

L'équipe municipale s'est engagée à élargir l'amplitude horaire de la Mairie pour s'adapter aux rythmes des Arcisiens. À partir du 8 janvier 2015, les horaires d'accueil de l'ensemble des services municipaux seront :

- Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Jeudi de 13h30 à 19h30 (fermeture de la Mairie le matin).



À noter que, les services ayant déjà des horaires spécifiques (Médiathèque, La Grange de la Tremblaye, le service Animations Jeunesse et la Petite Enfance) ne sont pas concernés.

Nouvelles permanences le samedi matin

En complément des services Affaires générales, Scolaire et Enfance, le service Urbanisme et l'Administration des services techniques tiendront également une permanence le samedi matin, de 8h à 12h (hors période de vacances scolaires).



VANESSA LEHMULLER, NOUVEAU SOURIRE DE L'ACCUEIL

APRÈS NEUF ANNÉES AU SERVICE ENFANCE, VANESSA LEHMULLER A REJOINT L'ÉQUIPE DES AFFAIRES GÉNÉRALES EN QUALITÉ D'HÔTESSE D'ACCUEIL. ELLE REMPLACE CÉLINE MARQUIS QUI A REJOINT LE SERVICE ÉVÉNEMENTIEL ET VIE ASSOCIATIVE.

FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX VACANCES DE NOËL

Hôtel de Ville

Fermeture exceptionnelle à 16h30 les 24 et 31 décembre.

Réussite éducative et Affaires générales

Les permanences du samedi matin ne seront pas assurées les 27 décembre et 3 janvier.

Petite Enfance

Les structures d'accueil seront fermées du 26 décembre au 2 janvier inclus.

La Grange de la Tremblaye

La billetterie du théâtre sera fermée du 20 décembre au 4 janvier inclus. Le Cinéma reste ouvert.

FACILITER VOTRE QUOTIDIEN DÉMARCHES EN LIGNE

Pour que vos démarches soient plus accessibles, plus simples et plus réactives, la Ville travaille actuellement à la dématérialisation de démarches administratives et citoyennes (état civil, urbanisme, billetterie culture, alerte info,...) bientôt disponibles sur le site www.boisdarcy.fr.

Bienvenue au lieutenant Henri Becq, nouveau chef du centre de secours de Bois d'Arcy



AU NOM DU CONSEIL MUNICIPAL, M. LE MAIRE A SOUHAITÉ LA BIENVENUE, SUR NOTRE COMMUNE, AU LIEUTENANT HENRI BECQ (3^e EN PARTANT DE LA GAUCHE)

Mercredi 12 novembre dernier, le lieutenant Henri Becq a pris officiellement le commandement du centre de secours de Bois d'Arcy. Originaire de l'Oise, cet officier du corps des Sapeurs Pompiers a été successivement affecté dans les casernes de Montigny, Chevreuse et Gargenville. Fort de son expérience et de sa passion depuis 35 ans, le lieutenant Henri Becq succède au lieutenant Richard Ciok, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

RESTAURATION AMBULANTE

► FTP, gastronomie française

Après un lancement réussi début octobre, le Food Truck Project de Lucas et Michèle Le Flahec vous accueille désormais tous les jours (du lundi au vendredi) de 11h à 14h, au rond point Fritz Lang / Georges Méliès. Au menu, toujours de bons petits plats de cuisine traditionnelle réalisés avec des produits de saison.

French Truck Project - 06 13 01 14 70 - frenchtruckproject@gmail.com

► Un nouveau « food-truck »



**Dodo Dodu,
la cuisine
mauricienne**

Un nouveau camion
de restauration
arrive à Bois d'Arcy

en décembre. L'Arcisien Jean-Richard Ramdou vous propose sa cuisine traditionnelle de l'Île Maurice (samosas, beignets d'aubergines et pommes de terre, riz basmati parfumé, galettes mauriciennes, masala, curry, rougails,...). Les plats sont en vente à emporter tous les lundis et mercredis midi devant le marché couvert (face à l'Hôtel de Ville). Les menus varieront dans le temps en fonction des saisons. Commandes possibles et formules à partir de 7,90 €.

Dodo Dodu - 06 73 89 87 69
Dodo.dodu78@gmail.com

► Pizzeria Sapore de casa

Déjà présente tous les mercredis soir devant le marché couvert (face à l'Hôtel de Ville), la pizzeria de Hedy Ben Touati vous propose également ses délicieuses pizzas le mardi soir, place François Truffaut (quartier Croix-Bonnet), de 17h30 à 21h.
Sapore de casa - 06 58 92 26 56

■ ■ ■ COMMERCE LOCAL

La Ville s'engage auprès des commerçants

Soutenir le commerce local passe par l'animation de la vie commerciale. Le marché couvert de Bois d'Arcy propose une alternative complémentaire aux enseignes présentes toute l'année. L'équipe municipale accompagne les commerçants déjà présents et dynamise le lieu en le rendant plus attractif.



Les mercredis et samedis matin, le marché couvert de la Ville de Bois d'Arcy propose, tout au long de l'année, une offre complémentaire aux commerces de proximité. L'accueil chaleureux des commerçants et la fraîcheur des produits proposés sont des atouts majeurs.

Embellir et fidéliser

Soucieuse de pérenniser et d'améliorer ce lieu de vie locale, l'équipe municipale est à l'écoute des marchands pour recueillir leurs besoins. Des axes d'amélioration ont déjà été mis en place pour embellir le bâtiment. « Afin d'augmenter sa visibilité, nous allons

renforcer la signalétique du bâtiment. Nous allons également réaliser des travaux de peinture dans les semaines à venir. Un effort de nettoyage et de fleurissement est déjà engagé pour rendre notre marché couvert plus joli et attractif », précise Jean-Philippe Luce, Adjoint au Maire en charge du Développement économique.

Pour fidéliser la clientèle, la Ville a également décidé d'accompagner les commerçants dans des animations régulières. Les premières se dérouleront dès le mois de décembre (voir encadré).



© Robert Kneschke - Fotolia.com

Photo non contractuelle

Animations de Noël au marché couvert

Samedis 13 et 20 décembre au matin

Les commerçants du marché couvert vous donnent rendez-vous les samedis 13 et 20 décembre pour des animations spécial Noël, en partenariat avec la Ville, l'école de musique (JA) et le groupe « Chansons de toujours ». Un panier garni est à gagner chaque samedi. Venez nombreux rencontrer vos élus !

■ ■ ■ MARCHÉ COUVERT

Des produits frais de qualité en bas de chez vous

Des commerçants chaleureux viennent enrichir la vie arcisienne et vous proposent, face à l'Hôtel de Ville, des produits frais et de qualité. À l'abri de la grande halle du marché couvert, ils vous accueillent toute l'année de 8h à 13h, les mercredis et samedis.



CHANGEMENT D'ENSEIGNE

▲ **POISSONNERIE** de Mohamed Antar
Poissons, fruits de mer et crustacés



▲ **FROMAGERIE - CRÈMERIE**
de Chantal Couasnon
Beurres, fromages de nos terroirs notamment fermiers et œufs frais de plein-air



▲ **FLEURS** de Jean-Michel et Agnès Boutteny
Fleurs, vivaces et pépinières



▲ **VOLAILLES**
de Vincent et Olivier Matheys
Volailles élevées à la ferme, produits laitiers et œufs en direct des fermes françaises, miel



▲ **FRUITS ET LÉGUMES** de Cyrille Nataf
Fruits et légumes frais et fruits secs de saison



▲ **FRUITS ET LÉGUMES**
de Dany Teyant
Fruits et légumes frais et fruits secs de saison



◀ **BOUCHERIE**
de Patrick Schwendemann
Viandes, pâtés et saucisses maison, tripes.

TRAITEUR ORIENTAL ▶
de Fairouz Boumediene
Couscous traditionnel, tajines salés et sucrés, pastillas aux légumes et viandes, caviars d'aubergines, gâteaux orientaux,...



MARCHÉ COUVERT
Tous les mercredis et samedis de 8h à 13h

■ ■ ■ LES ENTREPRENEURS ONT
RENDEZ-VOUS À BOIS D'ARCY

2^e Club des entrepreneurs à Bois d'Arcy



© Ville de Saint-Cyr-l'École

Mercredi 10 décembre

Le Club des Entrepreneurs de la Plaine de Versailles regroupant les communes de Bois d'Arcy, Saint-Cyr-l'École, Fontenay-le-Fleury, Noisy-le-Roi et Bailly se déroulera pour la 2^e fois cette année à Bois d'Arcy. Initialement prévue le 3 décembre, la réunion aura lieu finalement le mercredi 10 décembre à 19h30, à la Plateforme Industrielle Courrier La Poste (rue Abel Gance). Décideurs, commerçants, artisans et élus se retrouveront sur le thème de la « *croissance verte* ».

Rens. : direction du Développement économique et numérique - 01 30 45 83 26 - acapiaux@boisdarcy.fr

Le Réseau « *Entreprendre Yvelines* » organise sa soirée conviviale à Bois d'Arcy

Judi 11 décembre

Réseau Entreprendre Yvelines est une association de chefs d'entreprise qui a pour vocation d'accompagner bénévolement les créateurs ou repreneurs de PME. La municipalité de Bois d'Arcy a le plaisir d'accueillir la prochaine « *Conviviale* » du Réseau le jeudi 11 décembre à partir de 19h30, à la Ferme de la Tremblaye. Les dirigeants d'entreprises, ainsi que les porteurs de projets de création de PME (5 à 10 emplois minimum dans les 3 ans), domiciliés à Bois d'Arcy, sont chaleureusement invités à partager des expériences et à élargir leur réseau. Ce sera aussi l'opportunité de rencontrer de nombreux entrepreneurs des Yvelines en toute convivialité autour d'un cocktail.

Inscription préalable par courriel à cpicard@reseau-entreprendre.org
www.reseau-entreprendre-yvelines.org

■ ■ ■ EMPLOI

Une nouvelle permanence tous les jeudis

Le retour à l'emploi est au cœur de la stratégie de développement économique de l'équipe municipale. Pour y parvenir, le service Emploi de Bois d'Arcy propose, à partir du mois de décembre, une permanence ouverte sans rendez-vous au Point Information Jeunesse.



© Alexander Rath - Fotolia.com

Après trois mois d'existence et déjà quelques succès de retour à l'emploi grâce à la mise en relation d'Arcisiens et d'entreprises locales, le service Emploi de Bois d'Arcy poursuit son développement. À compter du mois de décembre, une permanence est ouverte à tous les Arcisiens en recherche d'activité les jeudis de 14h à 17h au Point Information Jeunesse situé au pôle Jeunesse (rue du Parc).

Sans rendez-vous le jeudi de 14h à 17h

Grâce à cette permanence, les personnes pourront venir se renseigner sans rendez-vous. Un accompagnement leur sera également proposé afin de les aider dans la recherche d'emploi sur internet. Le service Emploi reçoit quotidiennement* des demandeurs d'emploi pour des entretiens individuels.

Permanence du service Emploi. Tous les jeudis de 14h à 17h. Sans rendez-vous. Point Information Jeunesse (Pôle Jeunesse) - rue du Parc
Contact : service Emploi - 01 30 45 83 08

*sur rendez-vous uniquement.

■ ■ ■ NOUVEAU

Le Toubib du PC : solutions informatiques pour tous



Olivier Richet, lance son entreprise Le Toubib du PC (créée en 2010 dans l'Essonne) à Bois d'Arcy, à l'attention des professionnels comme des particuliers (déplacements gratuits). Il apporte conseil, vente, installation, maintenance, sécurité sur les équipements et systèmes informatiques (PC et Mac), à prix discount.

Du lundi au samedi de 9h à 19h - 09 80 72 65 66
contact@letoubibdupc.fr - www.letoubibdupc.fr

■ ■ ■ ÉCOLE NUMÉRIQUE

Quatre nouveaux tableaux numériques à Vigée-Lebrun

Toutes les classes du CE2 au CM2 de l'école Vigée-Lebrun sont maintenant équipées en numérique. Avec l'installation de quatre Vidéos Numériques Interactifs (VNI), la Ville démontre sa volonté de faire de la réussite éducative une des priorités de ce mandat.



© Artur Marciniak - Fotolia.com

Le développement de l'école numérique avance vite à Bois d'Arcy, sous l'impulsion d'Estelle Quarmeau, Adjointe au Maire en charge de l'Enfance et de la Réussite éducative. Alors que les élèves de CE2 de Madame Lissandre testent les boîtiers d'évaluation numérique pour une pédagogie dynamique et individualisée, ce sont désormais toutes les classes de cycle 2 (CE2, CM1 et CM2) qui seront équipées en Vidéos Numériques Interactifs en décembre à l'école Vigée-Lebrun.

Enseigner autrement

Le VNI est en quelque sorte une tablette graphique géante. L'enseignant envoie images et exercices sur un tableau blanc où l'élève peut interagir. Grâce à cette technologie, le professeur peut enregistrer son cours, effectuer des évaluations et individualiser ses enseignements. Pour aider les enseignants à utiliser ces nouveaux outils, une formation sera dispensée par l'établissement « Canopée »*. Grâce au déploiement du numérique, la Ville veille à l'égalité des chances des jeunes Arcisiens.

*Établissement placé sous la tutelle du ministère de l'Éducation Nationale et acteur majeur de la refondation de l'école.

CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL 2015

Les Arcisiens sont invités à faire calculer leur quotient familial pour l'année 2015 avant le 31 décembre 2014 auprès de la direction de la Réussite éducative. Ce calcul concerne les familles bénéficiant des prestations de restauration scolaire et d'activités périscolaires et extrascolaires en 2015. Pour cela, vous pouvez vous déplacer aux heures habituelles d'ouverture de l'Hôtel de Ville ou envoyer par courriel la copie de votre avis d'imposition 2014 sur les revenus 2013. Attention, en cas de non calcul, le tarif maximum sera appliqué.

INSCRIPTIONS SCOLAIRE RENTRÉE 2015-2016

Les inscriptions scolaires se dérouleront à compter du 1^{er} mars 2015 pour les enfants nés en 2012 et sous réserve de places, pour ceux nés au cours du 1^{er} trimestre 2013. Les pièces à fournir sont : le livret de famille et le justificatif de domicile.

Direction de la Réussite éducative
2 avenue Paul Vaillant-Couturier
01 30 45 83 70 - dae@boisdarcy.fr

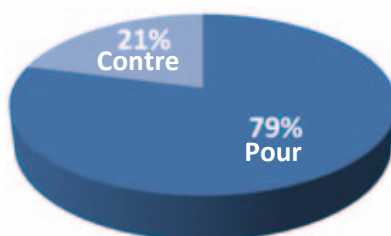
■ ■ ■ RYTHMES SCOLAIRES

Nouveaux horaires en maternelle

Après une très large consultation de l'ensemble des acteurs éducatifs de Bois d'Arcy, la Ville a mis en place de nouveaux horaires en maternelle depuis le 17 novembre. La pause méridienne est avancée d'un quart d'heure.

Les nouveaux horaires dans les écoles maternelles sont Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 8h30-11h45 et 14h-16h / Mercredi inchangé (8h30-11h30).

« 79% des familles approuvent la modification des horaires en maternelle »



Sondage réalisé en ligne sur www.boisdarcy.fr du 15 au 24 octobre.

Le coût de la réforme des rythmes scolaires à Bois d'Arcy

113 000 €
sur le budget de la Ville

70 000 € animateurs supplémentaires
30 000 € cantine le mercredi midi
13 000 € entretien des locaux le mercredi

AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR

5 ET 6 DÉCEMBRE 2014

TÉLÉTHON INTERCOMMUNAL

Vendredi 5 de 18h à 22h30
Samedi 6 de 10h à 19h

NOTRE FILS EST MALADE
MAIS C'EST UN PETIT GARÇON
QUI VEUT VIVRE.



UNE TABLETTE NUMÉRIQUE À GAGNER !

Une tombola est organisée* au profit du Téléthon avec à la clé, une tablette numérique et de nombreux autres lots à gagner ! Rendez-vous à la Ferme de la Tremblaye pour y participer. Tirage au sort le samedi 5 décembre à 18h.

*par notre partenaire le Crédit Mutuel de Bois d'Arcy / Saint-Cyr.

■ ■ ■ TÉLÉTHON

Mobilisons-nous !

Chaque mois de décembre, le Téléthon rayonne partout en France. Les villes de Bois d'Arcy, Fontenay-le-Fleury et Saint-Cyr-l'École s'unissent de nouveau au profit de l'Association Française contre les Myopathies. Rendez-vous les 5 et 6 décembre à la Ferme de la Tremblaye pour de nombreuses animations. Ensemble, mobilisons-nous pour le combat des parents et la vie des enfants.

Aider et guérir grâce aux dons

Le Téléthon, c'est une aventure humaine mondiale. L'association Française contre les Myopathies a besoin de dons pour aider les chercheurs et soutenir les familles. C'est un combat quotidien qui sauve des vies, années après années, mais qui reste long et difficile.

Des partenaires locaux solidaires

Tous ensemble, nous sommes plus forts contre la maladie. Merci aux associations intercommunales : école de musique de Fontenay, MJC de Bois d'Arcy, Les Elfes, Les Pas de Nadia, les Majorettes de Saint-Cyr, le Kick Boxing Arcisien, Arcy DanseS, la chorale René Barré (JA), l'ASBA

Tir à l'Arc, BAAL, Arcy Pétanque, COBA Cyclisme, Rencontres et Regards, les écuries de Bois d'Arcy, Attitudes et la Retraite Active Arcisienne. Merci également au CCAS, au Crédit Mutuel de Bois d'Arcy, au lycée Mansart et aux commerçants du Marché couvert.



Le Téléthon à la Ferme de la Tremblaye, c'est :

- Une **soirée de lancement** en musique dès 18h le vendredi 5 décembre, en présence des maires des trois communes, suivie de l'**interprétation de « Petit garçon »** de Garou, parrain de l'édition 2014, par le centre de loisirs Lewis Carroll
- Un **panier garni** à gagner avec vos commerçants du Marché couvert samedi matin
- Un atelier **massage**
- Des **balades à poney**
- Un spectacle de **majorettes**
- Des **représentations théâtrales**
- Des **animations** du Marché de Noël mobilisées pour l'événement via un appel aux dons de 30 min à 11h, 15h et 17h.

Et encore plus d'animations pour se mobiliser... Programme détaillé sur www.boisdarcy.fr

■ ■ ■ MARCHÉ DE NOËL

La magie de Noël à la Ferme de la Tremblaye

À l'approche des festivités de fin d'année, la Ville organise son traditionnel Marché de Noël et propose des animations pour petits et grands. Entrez dans la magie de Noël à la Ferme de la Tremblaye les 6 et 7 décembre prochains !



MARCHÉ DE NOËL

Samedi 6 décembre de 10h à 19h

Présence du Père Noël
à 11h, 15h et 17h.

Dimanche 7 décembre de 10h à 18h

Présence du Père Noël
à 11h et 16h

Des associations locales présentes

Le Comité de jumelage mettra à l'honneur la gastronomie allemande, les membres de Arcy Couture proposeront des accessoires et des décorations d'intérieur, et la MJC, par le biais de son atelier poterie et céramique, présentera décors de Noël et mobiles.

Vous manquez d'idées cadeaux ?

Bijoux, décorations, artisanat, gastronomie régionale, décorations de Noël,... Venez dénicher une multitude d'idées pour faire plaisir ou se faire plaisir parmi les 35 stands présents au Marché de Noël.

Un marché animé et gourmand

Des animations rythmeront le week-end : manège, accrobranche, activités manuelles, décoration de Noël et triporteur. Pour combler les petites faims, crêpes, chichis, vin et chocolat chaud régaleront petits et grands.

Et pendant le Marché de Noël...

L'Heure du Conte « *Peur de rien* »

Avec la conteuse Nathalie Bondoux. Quand on est petit, on est prêt à affronter tout ce qui se trouve sur son chemin, on a peur de rien !

Samedi 6 décembre à 10h30

La Grange de la Tremblaye - Gratuit.

Inscriptions : Médiathèque 01 30 07 00 50

Bulles de lecture

Une animation originale menée par deux comédiens qui vous « *enlèveront* » le temps d'une histoire à écouter dans leur bulle !

Samedi 6 décembre de 14h à 17h

Médiathèque de la Tremblaye - Entrée libre

Spectacle Jeune Public « *Je suis suis là* »

Clown, jonglerie et chant. *Je suis suis là* est une grande découverte chez le jeune enfant, le point de départ pour tous les apprentissages et les questions futures. Il est là et n'en revient toujours pas.

Dimanche 7 décembre à 16h

La Grange de la Tremblaye - À partir de 2 ans.

Tarifs : 6 € / 4 €. - Réservations 01 30 07 11 80.



NOËL DES SENIORS

Le Centre Communal d'Action Sociale invite les Arcisiens de 65 ans et plus au spectacle de Noël « *Indian's Folies Bollywood* » le dimanche 14 décembre à la Grange de la Tremblaye (sur invitation).

Renseignements au 01 30 45 84 00.

La Ville, par le biais du CCAS, a le plaisir d'offrir également aux personnes âgées de plus de 80 ans un présent pour les fêtes de fin d'année.

Du 10 décembre au 9 janvier, en journée, des élus et des bénévoles du « *Relais de l'Amitié* » rendront visite à nos aînés arcisiens. Ces visites sont accréditées par la Ville.

Un justificatif vous sera présenté lors des passages.



NOS ÉCOLIERS FÊTENT NOËL !

Cette année, la Caisse des écoles convient les élèves des écoles élémentaires au spectacle « *Gros-René écolier* », farce de Molière, les 11 et 12 décembre, à la Grange de la Tremblaye. Les élèves des écoles maternelles, quant à eux, assisteront à une séance cinéma avec le film d'animation « *De la neige pour Noël* » de Rasmus A. Sivertsen, du 15 au 18 décembre.

Le Père-Noël sera attendu (avec impatience !) dans les écoles maternelles du 15 au 19 décembre. Un livre sera offert à chaque enfant et un cadeau par classe. Les élèves du CP au CM2 recevront également un livre.

Enfin, pour commencer avec gourmandise les vacances, un goûter de Noël est organisé le vendredi 19 décembre dans chaque école avec chocolats, viennoiseries et jus d'orange.

SPORT

Un début de saison remarquable !

Très actives sur la commune, les associations sportives arcsiennes se distinguent par les belles performances de leurs adhérents. Le Handball de Bois d'Arcy, les Arts Martiaux de Bois d'Arcy et le Kick Boxing Arcisien ont particulièrement brillé cet automne.



46 à 26, quel match !

Belle victoire de l'équipe masculine du club de handball de Bois d'Arcy face au Haut Val d'Oise Handball, le samedi 25 octobre dernier : 46 à 26 ! Match du 2^e tour de Coupe de France départementale, la rencontre a été menée du début à la fin par l'équipe senior masculine de l'HBBA au gymnase Perdreau. Le club remercie particulièrement le public venu nombreux supporter les handballeurs. Prochain match le 29 novembre.

Champion du monde

En finale du championnat du monde de kick boxing à Prague, avec l'équipe de France, Dan Nguyen, du Kick Boxing Arcisien, a remporté la médaille d'Or dans la catégorie des moins de 67kg. Une semaine avant, il remporte la médaille d'argent lors des championnats du monde de kick boxing en Italie. Un mot : Bravo !



2 podiums pour l'AMBA



Au tournoi de kata de Ludres (Moselle) le samedi 10 octobre 2014, Nicolas Moeglin des Arts Martiaux de Bois d'Arcy (à gauche sur la photo de gauche) s'est classé à la 3^{ème} place catégorie minimes. Dans la catégorie seniors, Antoine Carillo (à gauche sur le podium 2) s'est hissé à la 2^{ème} place.



Détente et jeux pour les Arcsiens



Vous aimez les travaux manuels, la belote, le tarot, le rami, le scrabble ou d'autres jeux de sociétés ? Vous appréciez prendre un goûter entre amis ? Rejoignez la nouvelle association arcsienne DÉJÀ - Détente et Jeux Arcsiens - chaque mardi et vendredi de 14h à 17h à l'espace associatif de la Ferme de la Tremblaye (salle au 1^{er} étage). Ouverte à tous, l'association organisera également certains week-ends des manifestations exceptionnelles. Cotisation annuelle : 14€.

Renseignements auprès de la Présidente, Patricia Vérité,
au 01 77 04 06 24 / 06 25 34 00 99 ou à dejassociation@gmail.com.

■ ■ ■ CAFÉ CONCERT

Trois ami(go)s au Bar de la Grange

Trois musiciens exceptionnels vous emmènent le temps d'une soirée dans un voyage à travers l'Amérique du Sud.



© Quintillo

Entre leurs tournées avec leurs groupes respectifs (Quilapayun, Pachacamac, Calchakis, Quintillo), ces trois musiciens d'exception se retrouvent autour de leurs chansons et de leurs morceaux préférés. C'est à une soirée comme celle-là que vous invitent les trois amis, comme autour d'une tablée conviviale, pour évoquer les terres arides

de la Patagonie, les côtes du « *Perù Negro* », les ambiances marines de Valparaíso ou les faubourgs de Caracas.

« Tres amigos »

Jeudi 18 décembre à 21h

La Grange de la Tremblaye

Tarifs : 12 € / 10 € - 01 30 07 11 80

lagrangedelatremblaye@boisdarcy.fr

■ ■ ■ THÉÂTRE

« Les fourberies de Scapin »



© Théâtre de l'Esquisse

En l'absence de leurs parents respectifs, Octave s'est marié en secret avec Hyacinthe, jeune fille pauvre au passé mystérieux, et Léandre est tombé amoureux d'une Égyptienne, Zerbinette. Mais voici que les pères Argante et Géronte rentrent de voyage avec des projets de mariage pour leurs enfants. Venez vous faire transporter par les comédiens du Théâtre de l'Esquisse dans un spectacle explosif et original où triomphent rires, lazzi et coups de théâtre... Pour le plaisir de tous et un public familial !

Samedi 13 décembre à 20h30

La Grange de la Tremblaye

Tarifs : 18 € / 15 € / 10 € / Pass Famille 32 €

01 30 07 11 80

lagrangedelatremblaye@boisdarcy.fr

► Café Lecture

Hommage à Marguerite Duras

À l'occasion du centenaire de la naissance de Marguerite Duras, la Médiathèque vous donne rendez-vous pour une soirée Café Lecture le vendredi 12 décembre (initialement programmée le 5 décembre). Vous redécouvrirez, par la voix du lecteur public Marc Roger, toute la singularité de l'écriture de cette écrivaine du XX^e siècle. À l'honneur, cinq extraits issus des textes *Écrire*, *Le ravissement de Lol V. Stein*, *Hiroshima mon amour*, *La douleur* et *L'amant*. Cette lecture spectacle est portée par la Compagnie La Voie des Livres, avec la participation de la librairie Le Pavé du Canal qui proposera un large éventail de livres de Marguerite Duras.

Café Lecture

« *Hommage à Marguerite Duras* »

Vendredi 12 décembre à 20h30

La Grange de la Tremblaye - Tarif : 4 €.

Réservation conseillée auprès de La Médiathèque de la Tremblaye

01 30 07 00 50

► Bébés bouquine

Éveil à la lecture pour les 0 à 3 ans et leurs parents

Une animation pour « piocher » des histoires à lire ou à se faire lire, en petit comité (16 personnes maximum), dans l'espace Jeunesse, au cœur des albums.

Samedi 13 décembre à 10h30.

Médiathèque de la Tremblaye

01 30 07 00 50

Gratuit sur inscription.

► Fermeture

Billetterie du théâtre

La billetterie du théâtre prend ses quartiers de Noël du samedi 20 décembre au dimanche 4 janvier. Pendant cette période, vous pouvez profiter des séances de cinéma qui restent ouvertes.

La Grange de la Tremblaye

01 30 07 11 80

lagrangedelatremblaye@boisdarcy.fr

CINÉMA DE LA GRANGE



GRIZZLY

Documentaire - 1h18

Mercredi 3 à 14h et 16h30



LA PROCHAINE FOIS JE VISERAI LE CŒUR

Policier - 1h51

Mercredi 3 à 20h30,
lundi 8 à 15h et 17h30,
et mardi 9 à 20h30



SAMBA

Comédie dramatique - 1h58

Séances exceptionnelles
suite à l'annulation de
celles du 11 novembre :
Jeudi 4 à 17h et 20h30



INTERSTELLAR

Science-fiction - 2h49

Lundi 8 à 20h30
et mardi 9 à 17h



MARIE HEURTIN

Biopic - 1h38

Mercredi 17 à 17h30
et dimanche 21 à 20h30



UN ILLUSTRE INCONNU

Thriller - 1h58

Mercredi 17 à 20h30,
samedi 20 à 20h30, dimanche
21 à 18h et mardi 23 à 18h



HUNGER GAMES LA RÉVOLTE 1

Action - 2h15

Samedi 20 à 17h30
et mardi 23 à 20h30



ASTÉRIX - LE DOMAINE DES DIEUX / Animation - 1h25

Mercredi 24 à 14h, vendredi
26 à 18h, samedi 27 à 17h30,
dimanche 28 à 15h30 et
mardi 30 à 20h30



LES OPPORTUNISTES

Drame - 1h49

Vendredi 26 à 15h30 (VF),
dimanche 28 à 20h30 (VOSTF)
et mardi 30 à 18h (VOSTF)



MR TURNER

Biopic - 2h30 (VOSTF)

Samedi 27 à 20h30,
dimanche 28 à 17h30
et mardi 30 à 15h



PADDINGTON

Comédie - 1h35

Mercredi 31 à 14h et 16h,
vendredi 2 janvier à 15h30,
samedi 3 janvier à 15h30 et
dimanche 4 janvier à 17h30



PUZZLE

Drame - 2h17

Vendredi 2 janvier à 17h30
(VF) et dimanche 4 janvier à
20h30 (VOSTF)

AGENDA



LES MERVEILLEUX CONTES DE LA NEIGE

Animation - 50 min

Mercredi 17 à 14h30 et 16h,
samedi 20 à 16h, dimanche 21
à 16h30 et mardi 23 à 16h30



À LA VIE

Comédie dramatique - 1h44

Mercredi 24 à 16h,
vendredi 26 à 20h30
et samedi 27 à 15h



LA FRENCH

Drame - 2h15

Vendredi 2 janvier à 20h30,
samedi 3 janvier à 17h30
et 20h30, et dimanche 4
janvier à 14h30

VENDREDI 5

Le Grand Orient

Visites du musée et des
temples maçonniques

Au devant de la vie

Tarif : 30 €

(transport inclus)

Rens. 01 30 43 67 92

Les coulisses du LIDO

et marché de Noël

Départ à 13h30

Bois d'Arcy Accueil Loisirs

Tarif : 30 €

Rens. 01 30 23 96 29

VENDREDI 5 ET SAMEDI 6

Téléthon intercommunal

Ferme de la Tremblaye

Voir page 12

SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7

Marché de Noël

Ferme de la Tremblaye

Voir page 13

SAMEDI 6

Heure du Conte

« *Peur de rien* »

À 10h30, à la Grange

de la Tremblaye

Voir page 13

Bulles de lecture

De 14h à 17h,

à la Médiathèque

de la Tremblaye

Voir page 13

Taïro

Concert raggaee dancehall

À 21h, à l'Abri-Blues

Tarifs : 18 € / 14€

Réa. 01 34 60 12 91

DIMANCHE 7

Zumba party

De 10h à 12h, au Cosec

Tarif : 12€

Arcy DanseS

Rens. 01 30 58 34 75

Je suis suis là

Spectacle Jeune Public

Voir page 13

MARDI 9

Audition des élèves

Instruments et chant

À 19h30, à l'Espace Baragué

École de Musique (JA)

Entrée libre

Rens. 01 30 58 13 44

VENDREDI 12

Café Lecture

Hommage à

Marguerite Duras

À 20h30, à la Grange

de la Tremblaye

Voir page 15

SAMEDI 13

Bébé Bouquine

À 10h30, à la Médiathèque

de la Tremblaye

Voir page 15

Plantation d'un

cèdre libanais

À 11h, au rond-point

d'entrée de ville

Avenue Fritz Lang

(Croix-Bonnet)

Par le Conseil Municipal

des Jeunes

Rens. 01 30 07 18 55

Les fourberies de Scapin

Comédie masquée

À 20h30, à la Grange

de la Tremblaye

Voir page 15

Soirée cubaine

À 20h30, à l'Abri-Blues

Tarifs : 9 € / 7 €

Réa. 01 34 60 12 91

JEUDI 18

Concert de Noël

« *Les Coulisses Arcisiennes* »

Ensemble de trombones

À 19h30, à l'Espace Baragué

École de Musique (JA)

Entrée libre

Rens. 01 30 58 13 44

Café Concert

Tres amigos

À 21h, à la Grange

de la Tremblaye

Voir page 15

DIMANCHE 21

Éric Antoine à l'Olympia

Au devant de la vie

Tarif : 55 €

(transport inclus)

Rens. 01 30 43 67 92

DÉCEMBRE

Service Animations Jeunesse

Retrouvez les activités

de décembre

sur www.boisdarcy.fr

ou sur SAJ Bois d'Arcy

INFORMATIONS PRATIQUES

CINÉMA DE LA GRANGE

Ferme de la Tremblaye - Rue du Parc - 01 30 07 11 80

lagrangedelatremblaye@boisdarcy.fr

Programmation : 08 92 892 892 (34cts la minute)

et sur le site de la ville www.boisdarcy.fr

TARIFS

Normal 6 € / Réduit* 5 € / Enfant (-12 ans) 4 €

Carte Cinéma 10 places : 40 € (non nominative, valable 1 an)

* Tarif réduit sur présentation d'un justificatif : voir conditions
auprès du Cinéma de la Grange.

Tribune libre du groupe d'opposition

« Bien Vivre à Bois d'Arcy »

7 élus

Le journal municipal a une fois de plus l'objectif de salir Claude Vuilliet et son équipe. Dernière trouvaille : prétendre que l'ancien maire avait caché des projets d'urbanisme. Avec 800 signes autorisés, nous ne pouvons ici répondre à tous ces mensonges, mais vous trouverez les détails sur notre blog (bienvivreaboisdarcy.blogspot.com). C. Vuilliet n'a jamais validé de constructions au 17/19 avenue PVC (permis du 17/09/14), encore moins chez Fuji, et n'avait rien prévu de plus à la Croix-Bonnet. En revanche le journal vous cache la vente à des promoteurs de grands terrains avenues Jean Jaurès et Paul Vaillant-Couturier. Combien de logements prévus ? Une fois de plus, on constate que les promesses de campagne du maire actuel de « maîtrise de l'urbanisme » n'étaient que du vent.

Tribune libre du groupe majoritaire

« Renouveau pour Bois d'Arcy »

26 élus

Moderniser notre Ville

L'opposition reste bloquée depuis 8 mois sur son échec électoral. Ses élus ne veulent pas accepter le changement. Ils ne cessent de se plaindre et de critiquer nos actions. À défaut d'arguments et de propositions, ils dénigrent sans cesse. Quelle triste vision de la démocratie !

Pourtant, dès janvier 2009, nous écrivions dans la tribune libre du journal : « *Nous incitons fortement l'équipe municipale à prendre de bonnes résolutions de gestion et à faire attention aux finances préoccupantes de notre ville. Les choix politiques de l'équipe dirigeante depuis des années risquent d'amener notre commune dans une*

tourmente financière dont nous paierons tous les conséquences » ! Qui avait raison ?

Cinq ans plus tard nous sommes confrontés à cette évidence et les Arcisiens peuvent à présent juger par eux-mêmes.

Nous proposons donc des solutions courageuses pour corriger les erreurs du passé et nous avançons pour moderniser la Ville : amplitude horaire, école numérique et piscine, fleurissement, emploi et développement économique, passeports citoyens, animations au marché couvert, police municipale, premiers travaux de voirie,... pour le bien de tous les Arcisiens.

PERMANENCES

Consultations juridiques

Samedis 13 et 27 décembre à partir de 10h.
Hôtel de Ville, sur rendez-vous au 01 30 45 83 83.

COLLECTES

Ramassage des encombrants

Jeudi 4 décembre

Les encombrants doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte, dans la limite de 2m³ par foyer et par collecte.

Ramassage des déchets verts

Lundi 15 décembre - Zones pavillonnaires

Jeudi 18 décembre - Zones collectives

PHARMACIE DE GARDE

Dimanches et jours fériés :

appelez le commissariat de police de Fontenay-le-Fleury au 01 30 14 63 30 qui vous donnera les coordonnées d'une pharmacie de garde.

DÉCÈS 2014

- 19 oct. Adolphe GRIMAUD (83 ans)
- 26 oct. Marie-Françoise BRESSON épouse BOURDEAU (61 ans)
- 31 oct. Tiphaine JACQUET (17 ans)
- 31 oct. Anna BOJKO veuve FUTERKO (98 ans)
- 7 nov. Nicole BERTIN veuve POIREL (66 ans)

IN MEMORIAM

La Ville de Bois d'Arcy présente ses plus sincères condoléances à la famille de Tiphaine Jacquet, 17 ans, partie brutalement le 31 octobre dernier, et notamment à son père Marc Jacquet, Adjudant-chef au centre de secours des pompiers de Bois d'Arcy, en charge des jeunes sapeurs pompiers volontaires. Philippe Benassaya, Maire, tient à soutenir ses proches qui « *doivent faire face à la pire des douleurs que peut connaître une famille* ».

La Ville de Bois d'Arcy s'associe à la peine de la famille Futerko suite au décès de Anna Futerko le 31 octobre dernier, à l'âge de 98 ans, et de la famille Poirel, suite au décès de Nicole Poirel le 7 novembre dernier, à l'âge de 66 ans, toutes deux anciens agents communaux à la retraite.

NAISSANCES 2014



Noah THOMASSIN
11 juillet 2014



Matias CARVALHOSA
13 juillet 2014



Jolann ROUSSEAU
13 septembre 2014



Lucas-Nolan GOMA
14 octobre 2014

- 5 mai Cassiopée PIROLLEY
- 7 mai Kyllian LUHAT DUGA
- 10 mai Argane COÏC LEDOUX
- 1^{er} juin Cléa MOREUX
- 25 juin Maëva RIOU
- 12 juillet Jon JAFFRÉ
- 26 sept. Leticia PINTO BARROSO
- 9 oct. Nawfel SLILEM
- 11 oct. Marylou MOREL
- 19 oct. Ethan LEMBERT POTTIER
- 28 oct. Foucauld MILLET

Si vous souhaitez faire paraître une photo lors des déclarations de naissance, contactez la Direction de la Communication : 01 30 45 86 83 - communication@boisdarcy.fr

Bienvenue au Père François



En provenance de la paroisse de Bailly-Noisy-le-Roi, le Père François a pris ses fonctions de curé à Bois d'Arcy le 1^{er} septembre dernier. Prêtre depuis 10 ans, il envisage sa mission avec enthousiasme et bienveillance auprès de tous les Arcisiens. Le Père François reçoit le jeudi après-midi au presbytère.

Presbytère - 3 place de l'Église - 01 34 60 04 85

paroisseboisdarcy78@gmail.com

eglisesaintgilles

■ ■ ■ COLLECTE DES DÉCHETS

Les déchets verts collectés une fois par mois en basse saison

À partir de ce mois et jusqu'au 15 mars, la collecte aura lieu une fois par mois, les lundis 15 décembre, 19 janvier et 16 février pour les zones pavillonnaires et les jeudis 18 décembre, 15 janvier et 16 février pour les habitations collectives.

Sapins de Noël : ramenez-les en déchèterie



Vous pouvez déposer votre sapin de Noël à la collecte des jeudi 15 ou lundi 19 janvier. Vous pouvez également les apporter à la déchèterie de Bois d'Arcy (rue Abel Gance) du mardi au dimanche. Si vous êtes dans l'impossibilité de stocker votre arbre de Noël jusqu'à ces dates et en dernier recours, vous pouvez les déposer avec vos ordures ménagères.

Nouveau : une benne « meubles » en déchèterie

La déchèterie de Bois d'Arcy est désormais équipée d'une benne « meubles » qui permet de traiter les mobiliers de salon, séjour et salle à manger, literie, bureau, cuisine, salle de bain et jardin. Avec cette nouvelle benne, tous les déchets d'ameublement sont triés par catégories (bois, plastique, métal,...) puis recyclés ou valorisés sous forme de chaleur ou d'électricité. Mise en place par VGP en partenariat avec Eco-Mobilier, cet éco-organisme à but non lucratif agréé par le ministère de l'Écologie, prend en charge la totalité de la filière. Des économies devraient être ainsi réalisées par la collectivité.

Rue Abel Gance - Zac de la Croix Bonnet - Ouverte du mardi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h, samedi de 9h à 18h, dimanche de 9h à 13h. Accès sur présentation d'une carte disponible auprès de VGP.

www.versaillesgrandparc.fr



APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

■ ■ ■ CITOYENNETÉ

N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales !



© Didier Doreux - Fotolia.com

Plusieurs scrutins se dérouleront au cours de l'année 2015 (élections départementales et régionales). Pour pouvoir remplir votre devoir civique, vous devez être inscrits sur les listes électorales de la commune avant le 31 décembre 2014. Pour toutes ces démarches, vous devez vous présenter en mairie munis d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité), ainsi que d'un justificatif de domicile récent (moins de trois mois).

Service des Affaires générales - Hôtel de Ville
2 avenue Paul Vaillant-Couturier - 01 30 45 83 83.

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 8h30 à 11h45.

► « LE SAVIEZ-VOUS » ?



Michel Conte,
1^{er} Adjoint au
Maire en charge
des Finances,
des Ressources
humaines et
des Affaires
générales,
vous présente la
question du mois

Qu'est-ce que la DGF ?

« La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) constitue la principale somme d'argent versée par l'État aux collectivités locales. Cependant, elle est en chute libre depuis plusieurs années. Bois d'Arcy a perçu une DGF de 2 211 000 € en 2014 contre 2 380 000 € 2013. D'après les lois de finances prévisionnelles de l'État, la Ville percevra bien moins encore en 2015 et les années suivantes. »

**MARCHÉ
DE NOËL**

**6 & 7
décembre**

**Ferme de la
Tremblaye**